

est forcé de congédier les assistants après leur avoir adressé une courte exhortation.

A notre grande surprise, le presbytère, que nous pensions trouver désert, a été meublé et préparé pour six ou sept voyageurs. Les chambres renferment des lits resplendissants de blancheur; dans la large cheminée pétille un bon feu, autour duquel s'empresment plusieurs matrones du lieu, armées d'ustensiles de cuisine; tout nous annonce que nous trouverons le souper et le coucher, sans être obligés de retourner à la goélette. Ces préparatifs sont dûs aux soins bienveillants du père Doucet, qui, pour nous héberger convenablement, a fait transporter au presbytère une partie des meubles de sa maison.

A peine nous a-t-il introduits dans notre logis, que les principaux citoyens de Bathurst arrivent pour saluer l'évêque de Sidyme. Parmi eux se trouve le représentant du comté de Gloucester, M. End. Jenne encore, il était employé comme avocat à la cour de Bathurst, lorsqu'aux dernières élections la portion française de la population jeta les yeux sur lui, pour se faire représenter au parlement du Nouveau-Brunswick. Dès la première session à laquelle il assista, il acquit une réputation bien méritée d'habileté et d'éloquence; comme orateur, il n'a peut-être pas son égal dans la chambre basse de la province. Il s'est jeté dans la faible minorité tory, qui soutient le pouvoir exécutif. Cependant son *toryisme* est beaucoup plus libéral que le *radicalisme* de certains personnages du parti opposé. Quoique